

CONDITIONS D'ADMISSION

Base études universitaires

Être titulaire d'un grade de bachelier ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Avoir un minimum de deux années d'expérience comme gestionnaire ou intervenant dans un organisme communautaire.

Se soumettre à une entrevue au besoin.

Base adulte

Le candidat n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui a complété des études collégiales, pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins douze années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'étude du programme pour lequel il sollicite l'admission.

Dans le cas du candidat qui, sans avoir complété un baccalauréat, a néanmoins obtenu des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires.

Le candidat devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre d'au moins 300 mots et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission.

POUR FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

Remplir le formulaire de demande d'admission ainsi que le rapport confidentiel.

Par la suite, les acheminer par la poste, (en prenant soin d'y joindre les pièces requises) à l'adresse suivante :

Université du Québec en Outaouais
Bureau du registraire et des services aux étudiants
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande d'admission et le rapport confidentiel sur notre site Web
uqo.ca/admission

POUR NOUS JOINDRE

Responsable du programme :

Annie Devault
Département de travail social
Université du Québec en Outaouais
Pavillon Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J8X 3X7
Téléphone : 819 595-3900, poste 2506
annie.devault@uqo.ca

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
Direction des communications et du recrutement
Hiver 2013



MON GUIDE DES ÉTUDES

**VOUS ÊTES
UNIQUE.
VOTRE GUIDE
DES ÉTUDES AUSSI.**

En quelques clics,
choisissez les programmes
qui vous intéressent et
consultez votre guide
personnalisé immédiatement.

L'UQO, un grand avenir
pour vous!



MONGUIDE.UQO.CA

PROGRAMME
COURT DE
2^e CYCLE

GESTION ET
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRES



uqo.ca

► Mieux comprendre pour mieux agir en développement des communautés

Tous ces changements posent aujourd'hui de nouvelles exigences en termes de développement des compétences et de formation pour les intervenants et les gestionnaires des organismes communautaires.



PERTINENCE DU PROGRAMME

Au Québec, depuis 10 ans l'environnement et le fonctionnement des organismes communautaires se transforment. Ces organismes communautaires doivent de plus en plus assumer le rôle d'acteurs sociaux dans le développement de leur communauté. Que ce soit au plan local ou régional, ils se retrouvent sur la place publique par la voix des médias, ou encore sur les instances de gouvernance locale ou régionale, en interrelation avec d'autres acteurs des mondes municipal, économique, scolaire et sociosanitaire.

De plus, l'évolution des besoins des populations a contribué à modifier profondément les modes d'organisation des organismes communautaires qui ont connu une croissance importante au cours des 20 dernières années en termes d'activités, de financement et de personnel. Les énergies consacrées à la recherche de financement et aux exigences administratives peuvent même mettre en péril la vie associative, quand ce n'est pas carrément la poursuite de leur mission de base.

Ceci pose des enjeux éthiques et identitaires importants, un réel dilemme entre la poursuite de l'idéal communautaire et les exigences de la gestion d'une organisation complexe. Tous ces changements posent aujourd'hui de nouvelles exigences en termes de développement des compétences et de formation pour les intervenants et les gestionnaires des organismes communautaires.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme court de deuxième cycle en gestion et développement communautaires vise à répondre aux besoins de formation avancée des gestionnaires et des intervenants qui possèdent une formation universitaire et une expérience significative dans le milieu communautaire. Le point de convergence des candidats à ce programme se situe donc au plan de l'expérience en milieu communautaire plutôt qu'à celui de l'horizon disciplinaire. Cette formation vise à permettre aux étudiantes et étudiants :

- 1 Comprendre et analyser les transformations sociales, politiques et législatives qui affectent la mission et l'environnement des organismes communautaires et de développer une capacité à anticiper les tendances qu'elles représentent.
- 2 Acquérir des connaissances et des compétences qui leur permettront d'agir de façon plus efficace et structurante dans le développement de leur communauté, au niveau principalement des communications, de la concertation et de la gestion des ressources humaines et financières dans le contexte particulier des organismes communautaires.

PLAN DE FORMATION

Le programme proposé comporte trois activités :

- 1 TSO6073 Innovations en développement des communautés
- 2 TSO7023 Communication et concertation en milieu communautaire
- 3 TSO7033 Gestion en milieu communautaire

Le programme proposé s'échelonne sur trois trimestres à raison d'un cours par trimestre. À l'intérieur de chaque trimestre, les cours sont dispensés sous forme intensive de trois blocs d'un jour et demi consécutif chacun. Sous réserve des conditions d'admission à la maîtrise, les cours du programme court peuvent être crédités pour le programme de maîtrise en travail social.

DESCRIPTION DES COURS

Cours 1

TSO6073 Innovations en développement des communautés

Objectifs

Approfondir les nouveaux courants de pensée et d'intervention en développement des communautés. Identifier et analyser les facteurs de renouvellement des pratiques d'organisation communautaire dans divers champs d'application.

Contenu

Étude des nouveaux courants d'intervention dans le champ du développement et de l'organisation des communautés en milieu urbain et en milieu rural. Étude du renouvellement des acteurs du développement local et régional, de la progression des stratégies et analyse de ses partenariats constitutifs. Évolution des enjeux et défis en organisation communautaire. Illustration des concepts présentés par des recherches et des interventions professionnelles.

Cours 2

TSO7023 Communication et concertation en milieu communautaire

Objectifs

Approfondir les fondements reliés à la communication et à la concertation en milieu communautaire. Identifier et analyser les stratégies de communication propres au milieu communautaire. Identifier et analyser les formes et dynamiques des pratiques de concertation en contexte communautaire.

Contenu

Étude des types de concertation et de communication en vigueur dans le milieu communautaire et chez ses partenaires. Analyse des enjeux de communication qui confrontent le milieu communautaire contemporain. Analyse des modes d'interactions entre les acteurs (communautaires, institutionnels, autres secteurs). Étude des pratiques actuelles de concertation. Analyse du positionnement des acteurs, des enjeux et des perspectives.

Cours 3

TSO7033 Gestion en milieu communautaire

Objectifs

Approfondir les fondements de la gestion en milieu communautaire. Acquérir une analyse et une compréhension des enjeux associés à celle-ci. Identifier et analyser les pratiques de gestion spécifiques et pertinentes au milieu communautaire.

Contenu

Étude comparative des modèles de gestion publique, privée et communautaire. Étude et analyse des fondements, des valeurs, et des enjeux de la gestion des organismes communautaires. Approfondissement des différents éléments sur lesquels s'appuie la gestion en contexte communautaire : capital social, ressources humaines rémunérées et bénévoles, ressources financières. Analyse des structures organisationnelles favorisant la participation et la démocratie à tous les niveaux de l'organisation.